

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

FUSION DES FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS  
D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET DES PRODUCTEURS DE PAPIER - (N° 676)

## AMENDEMENT

N° CD46

présenté par

M. Emmanuel Maquet, M. Vatin, Mme Petex-Levet, M. Ray, M. Bony, M. Descoeur, M. Taite et  
M. Vermorel-Marques

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.